

## Modalités de sélection des contrats doctoraux

1. Dépôt de la candidature auprès de l'Ecole Doctorale.
2. Transmission aux unités de recherche.
3. Examen et classement des demandes par les unités de recherche.

Retour des candidatures (à l'école doctorale) par les unités de recherche (sans classement) :

- 1 candidat pour 1 à 3 candidatures.
- 2 candidats pour 4 à 7 candidatures.
- 3 candidats pour 8 candidatures ou plus.

4. Audition par le Conseil de l'ED élargi à tous les directeurs d'unités de recherche. Les doctorants élus pourront assister à l'audition des candidats en qualité de témoins.

Chaque candidat dispose de 10 minutes pour présenter son projet (matériel informatique à disposition) et répond ensuite pendant 10 minutes aux questions des membres du Conseil.

Les critères appliqués par le Conseil de l'ED pour attribuer les contrats doctoraux sont :

- capacité du candidat à présenter et à argumenter l'intérêt de son projet de recherche lors de l'audition.
- caractère novateur du projet, à savoir sa capacité à s'inscrire dans un champ disciplinaire et à reformuler les questions qui le structurent.

Le Conseil de l'ED se prononce par bulletin secret.

Le Conseil établit une liste principale et une liste complémentaire.

### Calendrier 2021

|   |  |
|---|--|
| Mise en ligne de la procédure                             | Le mardi 16 mars                           |
| Déclaration de candidature électronique (Apoflux)         | Du 5 mai au 11 juin                        |
| Date limite dépôt des dossiers au bureau des admissions   | Le vendredi 11 juin à 12h00                |
| Transmission aux unités de recherche                      | A partir du jeudi 17 juin                  |
| Retour des pré-sélections à l'ED (date limite)            | Au plus tard le jeudi 24 juin              |
| Réponse via Apoflux / candidats retenus (admissibilité)   | A partir du vendredi 25 juin               |
| Auditions et classement par le conseil scientifique ED    | Mardi 6 et mercredi 7 juillet (+8 juillet) |
| Communication des résultats de la commission (admission)  | A partir du vendredi 9 juillet             |
| Inscription administrative des contrats doctoraux sur RDV | Du 12 au 23 juillet & du 23 au 27 août     |

La Direction de l'Ecole Doctorale